

ver, soit une distance de 480 milles avec une rampe de quatre dixièmes. Je prétends que la seule manière de résoudre le problème est de relier Prince-George à la région de la rivière de la Paix et ce n'est pas difficile. Il suffit de construire 400 milles de voie ferrée et il n'est pas nécessaire de faire un examen topographique préliminaire à présent. Mettez vos ingénieurs au travail, faites votre arpentage et commencez la construction de la voie.

Combien cela va-t-il coûter. Le sous-ministre des Chemins de fer de l'Alberta a déclaré devant le comité que cela coûterait \$12,160,000 pour relier le district de la rivière de la Paix à Prince-George, en passant par le pas du Pin. C'est de 50 à 75 milles plus long par le col de la rivière de la Paix, mais si vous ajoutez un montant proportionné pour le nombre de milles additionnels, la construction de la voie par le col de la rivière de la Paix entraînera une dépense de 15 millions au plus. C'est tout ce qui est requis du Gouvernement pour le moment. Il ne s'agit pas d'une dépense immédiate de 100 millions de dollars, ou de 80 millions, ou même de 60 millions; il ne s'agit pour le moment que d'une dépense de 15 millions de dollars.

Maintenant, je vais examiner la question sous un angle qui n'a jamais été discuté, que je sache, ni devant le comité, ni ailleurs. J'ai une connaissance personnelle de ce problème de chemin de fer parce que, pendant la construction du Grand-Tronc-Pacifique et du Pacific Great Eastern, je représentais cette région à la législature. Mes rapports avec le Pacific Great Eastern remontent à 1912 et 50 ou 60 p. 100 de cette voie passe dans la région que je représentais au provincial. Vous pouvez facilement comprendre, par conséquent, que je ne pouvais pas faire autrement que d'être renseigné sur la question. Ce que je voudrais établir est ceci: les provinces d'Alberta et de Colombie-Anglaise sont dans la même position sur cette question. On trouvera dans les archives, qui sont à la disposition de tous les députés de la Chambre, que, sauf pour une longueur de cinquante milles,—comme l'a dit le premier ministre de l'Alberta l'autre jour,—le gouvernement fédéral n'a pas contribué un seul dollar pour la construction de cette voie. Lorsque nous avons entrepris la construction de cette voie dans la Colombie-Anglaise nous nous attendions à recevoir en argent de ce pays une subvention de \$6,400 par mille. La province d'Alberta est exactement dans la même position, et vous pouvez voir la force de mon argument lorsque je vous dis que le gouvernement de cette province a reçu une subvention de \$6,400 par mille pour la construction de cinquante milles de chemin de fer.

Or, mon argument est que la province d'Alberta a fait un placement de 40 millions de dollars dans les chemins de fer provinciaux dans le but de développer cette province qui appartenait naturellement au gouvernement fédéral, parce que les voies dans cette province sont toutes fédérales. Dans ces circonstances, le gouvernement provincial avait droit de s'attendre à de l'aide du gouvernement fédéral lorsqu'il a construit ses voies ferrées, surtout lorsque l'on sait que la province d'Alberta ne possède pas ses ressources naturelles. Sous ce rapport, la Colombie-Anglaise est dans une position différente. Elle a dépensé 50 millions de dollars pour ses chemins de fer, mais les deux provinces ont déclaré au comité qu'elles avaient dépensé toutes leurs ressources financières pour parachever ces voies. Voici mon argument: Ces deux provinces ont entrepris la construction de mille milles de chemin de fer et le gouvernement fédéral n'a accordé de l'aide que pour les cinquante milles dont j'ai parlé. Or, que ce projet soit adopté par le Parlement cette année, ou non, ces deux provinces vont réclamer une subvention en argent, et, suivant moi, elles y ont droit. Elles y ont droit parce que, si vous consultez le rapport du département des Chemins de fer et des Canaux, vous verrez que des subventions se chiffant à 78 millions de dollars ont été accordées à toutes les autres provinces. Pouvez-vous prétendre, par conséquent, que si c'est la politique générale du gouvernement du Dominion d'accorder des subventions en argent pour la construction de voies ferrées, les provinces d'Alberta et de Colombie-Anglaise n'ont aucun droit de réclamer leur part de cet argent?

L'hon. M. DUNNING: Lorsque ces chemins de fer ont été commencés, était-ce la politique du gouvernement fédéral d'accorder de telles subventions n'importe où au Canada?

M. FRASER: Je dis au ministre, par tout le Canada.

L'hon. M. DUNNING: A l'époque où ces chemins de fer ont été commencés?

M. FRASER: A l'époque où ces chemins de fer ont été commencés.

L'hon. M. DUNNING: Et quand ont-ils été commencés?

M. FRASER: En 1912.

L'hon. M. DUNNING: Mon honorable ami se rappelle quel gouvernement était au pouvoir en 1912.

M. FRASER: Je m'en souviens certainement. La preuve que ce que je dis est vrai, c'est que l'Alberta, conformément à cette poli-